

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Impôt sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023



La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP DIJON ET AMENDES SAID DIJON - CHENOVE 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21014 DIJON CEDEX

SALHI NAIMA ETG 5 124 AV JEAN JAURES 21000 DIJON

Vos références

Numéro fiscal (C): 30 04 801 638 020

Référence de l'avis : 23 21 A054473 61 Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

ETG 5

Fraternité

124 AV JEAN JAURES

21000 DIJON

210 57 47 7888257789 4 A Numéro FIP: Numéro de rôle : 011 10/07/2023 Date d'établissement : Date de mise en recouvrement: 31/07/2023

21012 Identifiant service:

Vos contacts



Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

aupres de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

> SIP DIJON ET AMENDES SAID DIJON - CHENOVE 25 RUE DE LA BOUDRONNEE **COURSE SPECIALE 61429** 21014 DIJON CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0€

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

10 873 Revenu fiscal de référence : 3,50 Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N°fiscal: 30 04 801 638 020 Feuillet n°: 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : SALHI

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées	
D	Т				
RÉSIDENCE	EXCLUSIVE	RÉSIDENCE	ALTERNÉE	NOMBRE	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS	
3			nanaloupeo	3,50	
Détail des revenus Salaires Revenus des salariés des	s particuliers	Déclar. 1 3987		Total	
employeurs Total des salaires et assi		8094 12081			
Total des salaires et assimilés ² Déduction 10% ou frais réels		- 1208			
Salaires, pensions, rentes nets		10873		10873	
Revenu brut global				10873	
Revenu imposable				10873	
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				0	
Montant net de votre imp	osition			0	
IMPOT NET Total de l'impôt sur le rev	renu net			0	
	—				
CALCUL DU SOLDE DE	VOTRE IMPOT POUR 2	022 :			
IMPOT SUR LE REVENU	J				
Impôt sur le revenu 2022	dû ⁵³ :			0	
Au vu des éléments que vous n'êtes pas imposable					
INFORMATIONS COMP Revenu fiscal de référe				10873	
PLAFOND EPARGNE RI Le plafond disponible pou cotisations versées en 20 déclaration des revenus a Plafond total de 2021	ur la déduction des 023, pour la à souscrire en 2024 est de	e :	Déclar. 1 16253		
Plafond non utilisé pour le Plafond non utilisé pour le Plafond non utilisé pour le	es revenus de 2021		4052 + 4114 + 4114		

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

N°fiscal : 30 04 801 638 020	I	Feuillet n°: 2 /			
>>> Suite de votre avis					
Plafond calculé sur les revenus de 2022		+ 4114			
Plafond pour les cotisations versées en 2023		= 16394			
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023					
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable					
Taux pour le foyer	0,00%				